

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7300413001**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300413001>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 septembre 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **93 - SEINE SAINT DENIS**

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

#### DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : GROUPE ECO SOLAIRE,

Forme : société par actions simplifiée société en liquidation,

Capital social : 1600 euros,

Siège social : 196 AVENUE JEAN LOLIVE 93500 PANTIN,

789669462 RCS BOBIGNY,

Aux termes d'une décision en date du 05/08/2022, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 05/08/2022.

Monsieur DAVID ASSOULINE demeurant 96 AVENUE NIEL 75017 PARIS,

a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du domicile du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Modification au RCS de BOBIGNY

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex



